

Procédure de débit sur le compte bancaire
ou prélèvement de base sur le compte postal

Des membres clairvoyants

Aidez-nous à réduire les coûts! Profitez des avantages du recouvrement. Le débit vous sera communiqué par la banque ou la poste. Vous pouvez révoquer tout versement sans complications dans les 30 jours. Votre inscription est immédiatement résiliable à tout moment.

Votre adhésion est ainsi d'autant plus précieuse, car vous nous aidez à économiser des ressources:

- moins de papier
- moins de frais postaux
- moins d'administration
- exécution sans frais par PostFinance et la banque

Il suffit de remplir le formulaire au dos et de nous le retourner. Pour toute question, notre service Membres sera heureux de vous aider.

Un grand merci!



Fondation Biovision, Rue de Chantepoulet 13, Case postale 1803, 1211 Genève 1
Tél 022 731 13 78, info@biovision.ch, www.biovision.ch



Fondation pour un développement écologique
Stiftung für ökologische Entwicklung
Foundation for ecological development

